

Calendrier des opérations d'orientation post-bac session 2018

- **lundi 22 janvier 2018** : ouverture de la plateforme d'admission PARCOURSUP pour une 1^{ère} connexion des élèves.
- **du lundi 22 janvier au mardi 13 mars 2018 à 18h** : formulation de 1 à 10 vœux par les candidats sans les classer (10 vœux maximum sous statut d'étudiant et jusqu'à 10 vœux sous statut d'apprenti). Les vœux non hiérarchisés doivent donc être **réfléchis et motivés** dans PARCOURSUP (rubrique « projet de formation motivé »). Le candidat peut formuler des **vœux multiples**.
- à partir du **lundi 22 janvier 2018** : phase d'orientation active avec les PP.
- **samedi 31 mars 2018** : date limite de modification des dossiers et de confirmation des vœux par les candidats. Un vœu non confirmé ne sera pas pris en compte ! Si un vœu a été confirmé avant le 31 mars 2018, il peut être modifié. Il est également possible de renoncer à un vœu confirmé, y compris après le 31 mars (cette action sera définitive !).
- **du mardi 22 mai au dimanche 21 septembre 2018**: prise de connaissance par les candidats des décisions des établissements (application PARCOURSUP, messagerie personnelle et messagerie intégré à PARCOURSUP) et réponses aux propositions d'admission dans le délai imparti (7 jours du 22 mai au 25 juin 2018, 3 jours du 26 juin au 20 août ou 1 jour à partir du 21 août). Pendant les épreuves écrites du Baccalauréat, les lycéens ne seront pas sollicités et le décompte des délais est suspendu.
- **A partir du 26 juin 2018** : ouverture de la phase complémentaire pour les lycéens sans proposition d'admission et étude des souhaits de formation prioritaires par la Commission d'accès à l'enseignement supérieur.

Procédure d'inscription

L'élève s'inscrit **impérativement** à son **domicile** ou au **CDI** via **PARCOURSUP**, normalement, **accessible par l'ENT**. Il devra :

1. disposer d'une adresse électronique personnelle, dont la consultation sera quotidienne et télécharger l'application smartphone « PARCOURSUP » pour être informé en temps réel sur le suivi de son dossier.
2. se munir du relevé de notes **EAF 1^{ère}** + montant des ressources et nombre de parts (pour boursiers exclusivement)
3. saisir les formations souhaitées
5. valider tous les vœux

Chaque candidat est pleinement maître de ses choix et de la saisie de ses vœux. En cas de problème, il devra se présenter **de toute urgence au bureau de la Provisoire-adjointe** et **ne pas attendre le 13 mars 2018**.

Afin d'accompagner les élèves dans cette nouvelle procédure, les professeurs principaux disposeront d'un **créneau d'une heure dans la salle multimédia (+ clients légers CDI)**, suivant l'organisation :

JOURS	HEURES	CLASSES	ENCADRANTS	SALLES
lundi 12 février	10h - 11h	T ES2	Mme SABOUREAU	CDI
Mardi 13 février	08h - 09h	T S1	Mme CASANOVA	
vendredi 16 février	13h30 - 14h30	T S3	M. MIGAIROU	
Lundi 05 mars	10h - 11h	T STMG 1	Mme RIVIERE	
mardi 06 mars	09h - 10h	T S4	M. CHAINAS	
Jeudi 08 mars	13h30 - 14h30	T L1	Mme PIANTA	
	14h30 - 15h30	T ES1	Mme CHEDRU	
Vendredi 09 mars	08h - 09h	T STMG 2	Mme BADOUARD	
	11h - 12h	T L2	Mme FOUCHAC	
	13h30 - 14h30	T S2	Mme BENTOLILA	